



Formation autour des compétences transversales, citoyennes et entrepreneuriales

PROGRAMME



Co-funded by
the European Union



CO&SO
VICINI ALLE PERSONE



ZEBRA
CENTRO DI RICERCA E TERAPIA



SIMPLON
ROMANIA



CC BY-SA

Cette licence permet aux réutilisateurs de distribuer, remixer, adapter et développer le contenu sur tout support ou format, à condition d'en attribuer la paternité à son créateur. La licence autorise l'utilisation commerciale. Si vous remixez, adaptez ou développez le contenu, vous devez placer le contenu modifié sous une licence aux conditions identiques. La licence CC BY-SA comprend les éléments suivants :



BY : le créateur doit être crédité.



SA : les adaptations doivent être partagées selon les mêmes conditions.



Co-funded by
the European Union

Funded by the European Union. However, the views and opinions expressed are solely those of the author(s) and do not necessarily reflect those of the European Union or OeAD-GmbH. Neither the European Union nor OeAD-GmbH can be held responsible for them. (Project n°2024-2-AT01-KA220-YOU-000280966)

Contenu

1. Présentation et organisation du programme de formation	4
1.1 Contexte et objectifs	4
1.2 Groupes cibles	4
1.3 Niveau 3-4 du CEC	5
1.4 Durée et mode de prestation	5
1.5 Qualifications et prérequis des formateurs	6
1.6 Stratégie d'évaluation	6
1.7 Droits d'auteur et propriété	7
2. Aperçu des compétences, aptitudes et acquis d'apprentissage	8
2.1 Module 1: Compétence 5: Personnelles, sociales et d'apprentissage	9
2.2 Module 2: Compétence 6: Citoyenneté	10
2.3 Module 3: Compétence 7: Esprit d'entreprise	11
3. Module 1: Compétence 5 : Compétences interpersonnelles et aptitude à acquérir de nouvelles compétences	12
Sous-compétence 1.1: Connaissance de soi	12
Sous-compétence 1.2: Bases de la communication	13
Sous-compétence 1.3: Communication interpersonnelle	14
Sous-compétence 1.4: Apprentissage autonome	15
Sous-compétence 1.5: Résilience	16
4. Module 2: Compétence 6 – Citoyenneté active	18
Sous-compétence 2.1: Participation et connaissances politiques	18
Sous-compétence 2.2: Conscience civique	19
Sous-compétence 2.3: Esprit critique et éducation aux médias	20
Sous-compétence 2.4: Services publics	21
Sous-compétence 2.5: Sensibilisation à la diversité culturelle	22
5. Module 3: Compétence 7 – Entrepreneurship	24
Sous-compétence 3.1: Esprit d'entreprise	24
Sous-compétence 3.2: Planification d'un micro-projet	25
Sous-compétence 3.3: Responsabilité sociale	26
Sous-compétence 3.4: Culture financière	27
Sous-compétence 3.5: Mise en oeuvre d'un micro-projet	28

1. Présentation et organisation du programme de formation

1.1 Contexte et objectifs

La formation « *Teens2Queens* »¹ a été développée en réponse aux besoins exprimés par plus de 400 femmes allophones, entre 18 et 25 ans, ayant un parcours migratoire. Ces « Teens » ont fait apparaître des besoins essentiels à leur intégration sociale auquel ce référentiel tente de répondre en présentant une formation hybride, destiné tout particulièrement aux professionnels qui les accompagnent.

Ce parcours se concentre sur 15 compétences inspirées par le « Cadre de compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie » et plus particulièrement sur 3 compétences clés :

N°5. *Compétences interpersonnelles et aptitude à acquérir de nouvelles compétences ;*

N°6. *Citoyenneté active ;*

N°7. *Compétences entrepreneuriales*².

Force est de constater que les jeunes allophones installées sur le territoire depuis moins de 5 ans, sont souvent confrontées à des discriminations croisées. Ce programme se propose d'y répondre par une formation intensive et ciblée destinée aux professionnels qui les accompagnent. Ces 3 compétences permettent d'aborder l'avenir sereinement et tout en (re)donnant à chacune le pouvoir d'agir au sein de leur société, qu'il s'agisse de préserver les libertés individuelles et communautaires, ou encore d'accéder au marché de l'emploi. Former aux compétences clés n'est pas un simple exercice théorique ou académique. Il s'agit d'une application concrète permettant aux apprenantes de conceptualiser et de mettre en œuvre leurs propres microprojets (de manière plus ou moins autonome)³. Ces microprojets les invitent à développer des initiatives, des événements utiles à leur entourage. Microprojets qui pour certains connaîtront une résonance médiatique auprès de décideurs européens et auprès du grand public à l'occasion d'un événement qui se tiendra à Bruxelles, en février 2027.

Le programme de formation Teens2Queens repose sur une modalité hybride associée à un accès libre aux contenus de formation. Cette modalité hybride (présentiel et distanciel synchrone et asynchrone), disponible dans plusieurs langues, permet aux apprenantes d'auto-évaluer leurs acquis d'apprentissage tout au long du parcours et d'obtenir une micro-certification à l'issue du parcours.

S'agissant d'une première phase de test, liée aux contextes nationaux, des évaluations approfondies systématiques accompagneront la formation afin de pouvoir tenir compte des retours et aboutir à une version finale, adaptée aux territoires et aux publics.

1.2 Groupes cibles

Le programme de formation Teens2Queens s'adresse à quatre groupes cibles interdépendants.

Le 1er groupe cible comprend **les formateurs et les travailleurs sociaux qui travaillent directement avec les jeunes femmes migrantes**. Grâce à des actions ciblées de perfectionnement et de sensibilisation, il s'agit pour eux d'acquérir des compétences liées aux 3 domaines identifiés et de dérouler ce référentiel auprès d'apprenantes allophones.

Le groupe cible final est constitué de jeunes femmes **âgées de 18 à 25 ans**, allophone ayant un parcours migratoire (**PBI, réfugiées et/ou migrantes**) qui vivent en France depuis suffisamment longtemps pour avoir acquis des compétences de base dans la langue Française (Niveau A2 confirmé/B1 minimum) et qui ont récemment terminé leur scolarité obligatoire. Il s'agit d'un moment où elles doivent prendre des décisions décisives sur leur projet de vie (études, travail, autonomie personnelle, ...)

¹ Pour en savoir plus sur l'ensemble du projet européen Teens2Queens, avec tous ses objectifs, résultats et produits, consultez le site www.teens2queens.eu.

² L'entrepreneuriat n'est pas considéré comme une incitation à une activité économique immédiate, mais comme un ensemble de compétences transférables permettant aux participantes de structurer des idées créatives, d'élaborer des plans de projet et de les mettre en œuvre grâce à une réflexion stratégique et à un financement professionnel

³ Dans le cadre du projet européen au sein duquel ce cours a été développé, un budget de 2 000 € par projet a été alloué. Bien sûr, de tels projets pourraient également être conçus et mis en œuvre avec moins d'argent – mais aussi avec plus !

Teens2Queens a pour objectif de renforcer leurs compétences interpersonnelles, leur citoyenneté et leur esprit d'entreprise. En travaillant sur leur projet de vie, il s'agit de leur (re)donner du pouvoir d'agir en travaillant sur des notions telles qu'apprendre à apprendre, la communication interpersonnelle, la pensée critique, la compréhension des valeurs de l'UE ou encore la transformation d'idées créatives en projets concrets. Ces notions viennent renforcer leur capacité à participer à la société, à protéger leurs libertés individuelles et à augmenter leur accès à l'éducation la formation ou encore le marché de l'emploi.

Le 3eme groupe cible est constitué des responsables **d'institutions et d'organisations proposant des services d'éducation et d'accompagnement aux personnes ayant un parcours migratoire**. Teens2Queens leur fournit des concepts pédagogiques innovants, des outils numériques et un cadre d'intervention de qualité destiné à améliorer la qualité de leurs services. En intégrant des formats d'apprentissage hybrides et une accréditation basée sur des micro-certifications, ces organisations disposent d'un format innovant, adapté aux publics.

Enfin, les experts et les décideurs politiques vont bénéficier d'informations factuelles et de résultats d'évaluation holistiques leur permettant d'adapter à leur tour les politiques d'intégration : plus sensibles au genre, plus inclusives.

1.3 Niveau 3-4 du CEC

Le programme de formation s'adresse aux **niveaux 3 à 4 du CEC** (enseignement secondaire inférieur ou supérieur)⁴. Il est conçu pour les jeunes femmes migrantes ayant terminé leur scolarité obligatoire et se trouvant **dans une phase de transition** vers la poursuite d'études, la formation ou l'emploi. Il ne s'agit pas d'une formation professionnelle (EFP), ni d'un cours de Français langue Etrangère : il ne vise pas à acquérir des « compétences métier » ni à travailler sur des « compétences linguistiques ».

Au niveau 3-4 du CEC, les apprenantes sont censées acquérir des connaissances factuelles et théoriques, mettre en œuvre un éventail de compétences avec un niveau attendu d'autonomie dans la gestion de leurs activités liées à un niveau de responsabilité défini par le CEC. Ces descripteurs correspondent bien à l'orientation du programme sur le développement de compétences interpersonnelles et l'aptitude à acquérir de nouvelles compétences, l'interaction sociale, la citoyenneté européenne et la compétence à entreprendre. Les apprenantes vont réfléchir sur leur apprentissage, se fixer des objectifs personnels, communiquer efficacement et structurer leurs idées en plans d'action simples.

Même si ces compétences ne sont pas des compétences techniques liées à un emploi, elles sont reconnues sur le marché du travail, notamment en termes d'employabilité.

Dans le même temps, l'objectif premier du programme est plus large : favoriser une intégration réussie, une autonomie personnelle et une participation active à la société. Le classement au niveau 3-4 du CEC reconnaît la complexité et implique un prérequis linguistique pour les apprenantes (**niveau A2 confirmé voir niveau B1 à minima**).

1.4 Durée et mode de prestation

La formation s'articule autour de **15 sous-compétences** (appelées aussi **Unités**). Chaque unité est attribuée à l'une des **trois compétences clés** du « Cadre de compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie » Chaque unité correspond à 5 heures, ce qui **représente un total de 75 heures de formation hybride**. Chaque unité suit une approche d'apprentissage mixte qui combine :

- 2 heures de sessions en présentiel (Face à face),
- 1 heure d'activités en autonomie (guidées) sur une plateforme dédiée.
- 2 heures d'activités en contexte social au cours desquelles les apprenantes vont pouvoir mettre pratique les connaissances/compétences acquises dans un contexte réel (en groupe ou seules).

Cette conception offre une flexibilité adaptée aux différents besoins et contextes d'apprentissage.

⁴ <https://europass.europa.eu/en/description-eight-efl-levels>

Par ailleurs, l'ensemble des supports pédagogiques sera disponible sur la plateforme numérique suivante, <https://e-learning.teens2queens.eu/>, afin de garantir aux professionnels un accès libre et continu des contenus de formation à partir d'un ordinateur ou encore d'un smartphone. L'inscription est simple et peut être effectuée facilement en suivant les instructions fournies. Les outils d'apprentissage en ligne facilitent l'accès des apprenantes aux supports de formation et leur permettent d'évaluer leurs propres progrès grâce à des quiz. Bien que la plateforme offre toute une gamme pour l'apprentissage en ligne, la formation doit être principalement dispensée en présentiel (dans la mesure du possible), car elle repose sur une approche pédagogique hautement communicative, axée sur l'interaction sociale.

Le concept pédagogique et didactique de la formation est clairement structuré, bien équilibré et soigneusement conçu. Les formateurs disposent toutefois de la flexibilité nécessaire pour sélectionner, combiner et adapter librement les modules et les contenus d'apprentissage à leurs propres cadres et objectifs.

1.5 Qualifications et prérequis des formateurs

Pour préparer, proposer et mettre en œuvre ce programme de formation, les formateurs/professionnels doivent posséder un ensemble de compétences pédagogiques, sociales, interculturelles et numériques.

Le programme se situant aux niveaux 3 à 4 du CEC et étant largement axé sur les compétences transversales, les formateurs doivent disposer **à la fois d'une expérience pédagogique et d'une connaissance du groupe cible**. Un diplôme de l'enseignement supérieur en éducation, travail social, psychologie, pédagogie, études sur les migrations, études de genre, animation jeunesse ou dans un domaine connexe est attendu. Une expérience pratique documentée auprès de jeunes ayant un parcours migratoire, de réfugiés et/ou de jeunes femmes, **est attendue**. Une bonne connaissance des défis spécifiques au genre, des approches d'autonomisation, d'une pédagogie centrée sur l'apprenant et axée sur les compétences, (formation, coaching, ou mentorat). Le programme étant axé sur le développement de compétences interpersonnelles, l'apprentissage de l'apprentissage, l'engagement civique et l'entrepreneuriat, les formateurs doivent être capables de faciliter l'autoréflexion, la définition d'objectifs, l'interaction de groupe et l'apprentissage de base par projet plutôt que l'enseignement frontal traditionnel. Des compétences en communication interculturelle sont requises, ainsi qu'une sensibilité à la diversité culturelle et aux dynamiques de pouvoir.⁵

Étant donné qu'environ 80 % de la formation peut être dispensée via l'apprentissage en ligne, les formateurs doivent posséder des compétences numériques de base et une expérience des environnements d'apprentissage en ligne reste un plus. Cela facilitera l'utilisation de la plateforme d'apprentissage, l'animation des discussions en ligne. Des compétences en création de contenu (par exemple, adaptation de supports, vidéos courtes, quiz) constituent un atout majeur.

Lors de l'élaboration de ce programme de formation en 2026, tous les formateurs appelés à dispenser les premiers cours ont participé à un atelier de formation des formateurs de 3 jours organisé à Cluj-Napoca, en Roumanie. Cet atelier les a préparés à utiliser l'ensemble des supports, outils et formats d'apprentissage en ligne. Des ateliers de formation des formateurs pourront être dispensés si besoin.

1.6 Stratégie d'évaluation

Les apprenantes qui terminent toutes les unités de formation et les activités associées reçoivent une micro-certification attestant de la réussite de l'ensemble du parcours. Une micro-certification est un concept de certification relativement nouveau au sein de l'UE.⁶ Elle est principalement utilisée pour certifier des acquis d'apprentissage spécifiques obtenus à l'issue d'un parcours d'apprentissage de faible volume et moins formel que

⁵ Il est recommandé que les apprenants aient au moins un niveau B2 selon le *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)*. Sinon, la compréhension du contenu d'apprentissage complexe et à plusieurs niveaux ainsi que la satisfaction des exigences des exercices pourraient s'avérer trop difficiles. Par conséquent, nous considérons qu'il est moins essentiel pour les formateurs de pouvoir travailler dans la langue locale à un niveau accessible ou d'avoir de l'expérience avec des approches linguistiques multilingues ou simplifiées, bien que ces compétences puissent tout de même être bénéfiques.

⁶ Dans le contexte de l'Union européenne, la recommandation du Conseil de 2022 relative à une approche européenne des micro-certifications fournit une définition et un cadre communs visant à favoriser la qualité, la transparence, la comparabilité, la reconnaissance et la portabilité entre les États membres, les secteurs de l'éducation et au-delà des frontières. Cette approche de l'UE vise à soutenir l'apprentissage tout au long de la vie et l'employabilité en permettant des parcours d'apprentissage flexibles et personnalisés. (*Recommandation du Conseil du 16 juin 2022 relative à une approche européenne des micro-certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie et l'employabilité* ; C 243, pp. 10–25).

les qualifications traditionnelles. Elle atteste *des connaissances et des compétences acquises par l'apprenant* à l'issue d'un cours ou de certaines unités, selon des critères d'évaluation et des normes transparents, et reste la propriété de l'apprenant, qui peut la transférer et l'utiliser dans différents contextes. Fondamentalement, les micro-certifications nous sont apparues comme un outil simple et économique favorisant la reconnaissance des compétences acquises.

Cependant, la situation européenne est hétérogène ! La sensibilisation, l'acceptation et la mise en œuvre effective varient considérablement d'un pays à l'autre. Certains États membres et certaines régions disposent d'écosystèmes de micro-certifications bien développés, intégrés aux cadres nationaux de certification et aux systèmes d'EFP, tandis que d'autres en sont encore au stade expérimental ou manquent de réglementations claires et de mécanismes de reconnaissance. Ce développement inégal reflète les différences entre les systèmes éducatifs, les pratiques d'assurance qualité et les traditions d'évaluation.⁷

Dans les pays partenaires du projet (AT, FR, IT, RO, SE), l'acceptation et les possibilités d'application varient mais nous nous engageons à ce que toutes les participantes de la formation Teens2Queens recevront une micro-certification. Même si celles-ci ne sont pas officiellement reconnues, elles attestent néanmoins des connaissances, des compétences et des aptitudes acquises et développées au cours de la formation.

1.7 Droits d'auteur et propriété

Le programme et tous les supports et formats de formation développés par le partenariat du projet Teens2Queens sont protégés par la licence CC BY-SA (*Attribution–ShareAlike*). Elle permet de publier, réutiliser et développer un programme de formation avec un haut niveau d'ouverture. Toute personne peut copier, distribuer, adapter, remixer et développer les supports de formation, sur tout support et à des fins commerciales. La principale obligation de la personne utilisant les supports est de citer correctement l'auteur original, en indiquant clairement la source et la licence, et de mentionner si des modifications ont été apportées.

Si les supports sont modifiés ou adaptés (par exemple, traduits, mis à jour ou intégrés dans un nouveau programme de formation), la nouvelle version doit être partagée sous la même licence CC BY-SA. Cela garantit que les futurs utilisateurs bénéficieront des mêmes libertés. Pour l'auteur original, la licence garantit la reconnaissance et préserve le caractère ouvert du support, tout en permettant une large diffusion et réutilisation. L'auteur ne peut pas restreindre l'utilisation commerciale ni imposer ultérieurement des conditions plus restrictives. Pour l'utilisateur, la licence accorde des droits étendus mais exige la mention de la source et l'obligation de maintenir les œuvres dérivées tout aussi libres d'accès.

⁷ Cedefop (2023) : *Micro-certifications pour l'éducation et la formation sur le marché du travail : défis et opportunités*. Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.

2. Aperçu des compétences, aptitudes et acquis d'apprentissage

Le programme de formation est organisé en trois modules, chacun axé sur l'une des trois compétences sélectionnées. Au sein de chaque module, cinq compétences complémentaires ont été identifiées et développées, ce qui donne un total de 15 unités de formation. Les modules, voire les unités, peuvent être dispensés indépendamment les uns des autres ; toutefois, l'impact pédagogique est optimal lorsque le programme de formation est mis en œuvre dans l'ordre recommandé, ce qui permet aux apprenants d'acquérir progressivement de l'assurance, des connaissances et des compétences pratiques.

Après la présentation générale des trois modules (chapitres 2.1 à 2.3), chacune des 15 unités est présentée dans un guide du formateur d'une page (chapitres 3 à 5). Ces descriptions d'unités fournissent aux formateurs toutes les informations essentielles nécessaires pour préparer et dispenser l'unité d'apprentissage correspondante de manière cohérente et efficace, notamment :

- un bref aperçu de l'objectif et des axes d'apprentissage de l'unité ;
- les méthodes pédagogiques et les approches d'apprentissage recommandées ;
- un aperçu du matériel et des ressources pédagogiques nécessaires ;
- des instructions détaillées, étape par étape, pour la mise en œuvre ;
- des références aux ressources d'apprentissage en ligne associées.

En ce qui concerne leur organisation, chacune des 15 unités de formation suit la même structure pédagogique. Chaque unité combine apprentissage en présentiel, auto-apprentissage guidé et activités d'apprentissage social de la manière suivante, garantissant ainsi l'acquisition des connaissances, leur réflexion et leur transposition dans des situations concrètes :

1. *L'apprentissage en présentiel* (environ 2 heures) constitue le cœur de chaque module. Ces sessions présentent le sujet, apportent des éléments théoriques si nécessaire et mettent particulièrement l'accent sur les différentes méthodes d'apprentissage.
2. *L'auto-apprentissage* (environ 1 heure) complète les sessions en classe. Les apprenantes approfondissent et consolident les thèmes de manière autonome en réalisant des exercices pratiques, en menant de petites recherches, en regardant des vidéos ou en évaluant leurs progrès à l'aide de quiz interactifs.
3. *Les activités en contexte social* (environ 2 heures) encouragent les apprenantes à mettre en pratique leurs connaissances et compétences nouvellement acquises dans la vie quotidienne. Selon le module, les participants sont invités à observer des situations au sein de leur communauté, à interroger des personnes, à réaliser de petits travaux pratiques, à travailler sur des projets individuels ou collectifs, ou à collaborer avec des organisations et des acteurs locaux.

Comme indiqué ci-dessus, bien qu'une grande partie des supports pédagogiques soit également disponible sur la plateforme d'apprentissage en ligne, le programme est délibérément conçu pour être dispensé principalement dans des contextes en présentiel, interactifs et « analogiques ».

Des informations supplémentaires sur le programme sont disponibles sur le site web du projet :

<https://teens2queens.eu/t2q-competences-gap-bridging-programme/>

La plateforme d'apprentissage en ligne associée est accessible à l'adresse suivante :

<https://e-learning.teens2queens.eu/>

Pour toute question ou information, les formateurs sont invités à contacter l'un des partenaires du projet ou l'équipe du projet directement à l'adresse contact@teens2queens.eu.

2.1 Module 1: Compétence 5: Personnelles, sociales et d'apprentissage

Compétence	Sous-Compétences	Cette aptitude comprend la capacité à...
Compétence 5 : Compétences interpersonnelles et aptitude à acquérir de nouvelles compétences	Comp5_Compétence1: Connaissance de soi Les apprenantes sont en mesure de mener une réflexion sur leurs besoins en matière de compétences et sur leurs différentes façons de développer ces compétences.	• Définir un objectif SMART. • Identifier leurs compétences et leurs ressources • Réfléchir de manière critique à leurs propres besoins en matière de développement des compétences. • Mettre en place une stratégie en réponse aux besoins identifiés • Nommer leurs émotions et faire le lien avec leurs besoins.
	Comp5_Compétence2: Bases de la communication Les apprenantes savent communiquer de manière constructive dans différents environnements et appliquent avec succès les règles de communication.	• Reconnaître des protocoles de communication. • Adapter un style de communication selon l'environnement. • Utiliser efficacement la communication verbale et non verbale. • Exprimer un point de vue ou une opinion. • Faire appel à différents modes d'expression (oral, écrit, visuel, multimodal). • Réfléchir à son propre comportement en matière de communication et savoir comment l'améliorer.
	Comp5_Compétence3: Communication interpersonnelle Les apprenantes savent travailler en collaboration de manière constructive.	• Écouter activement • Fournir des commentaires constructifs. • Appliquer les règles d'un dialogue respectueux lors des discussions de groupe. • Résoudre un conflit grâce à une communication constructive et coopérative. • Gérer ses émotions et son comportement dans les interactions sociales. • Faire preuve d'empathie envers les autres
	Comp5_Compétence4: Apprentissage autonome Les apprenantes savent gérer leur apprentissage et leur parcours professionnel.	• Connaître son profil d'apprentissage préféré. • Organiser son parcours d'apprentissage en fonction du temps disponible. • Identifier et choisir les ressources d'apprentissage adéquates • Suivre ses progrès • Demandez de l'aide si nécessaire.
	Comp5_Compétence5: Résilience Les apprenantes savent comment rester résilientes et gérer les situations stressantes.	• Appliquer des stratégies d'adaptation pour faire face à la pression, aux contraintes et au changement. • Faire preuve de persévérance et de résilience face aux difficultés. • Demandez de l'aide si nécessaire. • Gérer le stress dans différentes situations. • Trouver des solutions aux problèmes sous pression. • Conserver son sang-froid dans des contextes stressants.

2.2 Module 2: Compétence 6: Citoyenneté

Compétence	Sous-Compétences	Cette aptitude comprend la capacité à...
Compétence 6 : Citoyenneté active	Comp6_Compétence1: Participation et connaissances politiques	- Analyser et réfléchir aux concepts de démocratie, de justice et d'égalité. - Participer à la vie civique et démocratique.
	Les apprenantes connaissent certains concepts liés à la démocratie, à la justice, à l'égalité et aux valeurs socle de l'UE.	- S'impliquer dans des activités locales liées aux valeurs de démocratie de justice et/ou d'égalité. - Exprimer des opinions sur des questions sociales et/ou politiques. - Appliquer les principes de démocratie, de justice, d'égalité à des situations concrètes. - Comprendre le rôle des valeurs socle de l'UE
	Comp6_Compétence2 : Conscience civique	- Identifier certains aspects clés de la citoyenneté et des droits civils. - Expliquer certains aspects de la citoyenneté et des droits civils - Appliquer les principes des droits fondamentaux à des situations concrètes de la vie quotidienne. - Reconnaître les violations de certains droits civils et droits de la femme - Savoir où trouver le soutien et l'aide appropriés. - Exprimer différents points de vue à travers une discussion respectueuse sur les droits de la femme
	Les apprenantes définissent la citoyenneté, les droits civils et savent comment le faire appliquer.	
	Comp6_Compétence3: Esprit critique et éducation aux médias	- Rechercher, interpréter et vérifier différentes sources en lien avec l'actualité socio-politique - Accéder et utiliser les médias traditionnels et les nouveaux médias. - Porter un regard critique sur les sources d'information (médias traditionnels, nouveaux médias). - Participer à des discussions éclairées.
	Les apprenantes ont accès à l'information et font preuve d'esprit critique.	
	Comp6_Compétence4: Services publics	- Identifier les principaux services publics utiles au niveau local. - Expliquer l'objectif et le rôle des différents services publics à des amis ou de la famille. - Évaluer quel service public est adapté à un besoin spécifique. - Utiliser les canaux de communication appropriés pour contacter les services publics.
	Les apprenantes connaissent les services publics disponibles au niveau local et savent y accéder.	
	Comp6_Compétence5: Sensibilisation à la diversité culturelle	- Comprendre le processus, les objectifs et les valeurs de l'UE. - Reconnaître les rôles des institutions de l'UE et les valeurs socles de l'UE. - Comprendre les concepts liés à la culture. - Réfléchir à leurs propres perspectives culturelles. - Communiquer de manière respectueuse et participer de façon constructive au dialogue interculturel et civique. - Engager le dialogue sur des questions sociales, culturelles et politiques sensibles.
	Les apprenantes connaissent la construction européenne ainsi que la diversité et les identités culturelles qui la compose.	

2.3 Module 3: Compétence 7: Esprit d'entreprise

Compétence 7 : Compétences entrepreneuriales

Compétence	Sous-Compétences	Cette aptitude comprend la capacité à...
Compétence 7 : Compétences entrepreneuriales	Comp7_Compétence1: Esprit d'entreprise	- Identifier des besoins, des défis et des opportunités dans des contextes sociaux ou économiques. - Générer des idées qui créent de la valeur pour les autres. - Traduire ces idées en actions ou projets concrets.
	Les apprenantes identifient les besoins et connaissent les opportunités permettant de transformer des idées en actions utiles et durables pour les autres.	- Utiliser leur imagination dans le cadre de processus créatifs et d'innovations. - Penser de manière stratégique à un plan d'action. - Savoir adapter ses idées en fonction des retours d'expérience, des contraintes ou de l'évolution de la situation.
	Comp7_Compétence2: Planification d'un microprojet	- Définir les objectifs et les résultats attendus d'un microprojet. - Planifier les échéances et hiérarchiser les activités. - Suivre les progrès et ajuster le plan d'action si nécessaire.
	Les apprenantes découvrent les bases la planification et de la gestion de projets.	- Identifier les ressources nécessaires (humaines, financières, matérielles) - Mobiliser les ressources (humaines, financières, matérielles) - Travailler en autonomie et en équipe sur un microprojet donné.
	Comp7_Compétence3: Responsabilité sociale	- Réfléchir aux responsabilités sociales des organisations et des individus - Prendre en compte les principes d'inclusion dans la planification des projets - Prendre en compte les principes écologiques dans la planification des projets - Comprendre l'importance de promouvoir les responsabilités sociales dans la collecte de fonds - Définir et contrôler les indicateurs sociaux et éthiques dans le cadre de microprojets
	Les apprenantes intègrent la notion de responsabilité sociale dans le cadre de projets privés et/ou professionnels.	
	Comp7_Compétence4: Culture financière	- Comprendre les principes de base de la budgétisation et du financement, notamment - Identifier les différentes catégories de coûts et les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'un projet - Évaluer les choix financiers en tenant compte des ressources disponibles et résultats attendus - Comprendre comment obtenir un bon rapport qualité-prix et valoriser les coûts en nature. - Rendre compte de l'utilisation d'un budget
	Les apprenantes connaissent les finances et comprennent les décisions financières.	
	Comp7_Compétence5: Mise en œuvre d'un microprojet	- Identifier les points forts de l'équipe projet. - Coordonner et soutenir les efforts du groupe. - Communiquer efficacement et négocier avec l'équipe. - Engager le dialogue avec les parties prenantes. - Faire preuve d'initiative, être proactif et tourné vers l'avenir.
	Les apprenantes savent comment mettre en œuvre et suivre un microprojet.	

3. Module 1: Compétence 5: Compétences interpersonnelles et aptitude à acquérir de nouvelles compétences

Sous-compétence 1.1: Connaissance de soi

a) Résumé de l'unité

Dans cette unité, les apprenantes réfléchissent à leurs besoins en matière de développement des compétences personnelles et explorent différentes façons de renforcer leurs aptitudes. Elles apprennent à définir des objectifs SMART, à reconnaître et à valoriser leurs aptitudes, compétences et connaissances existantes, ainsi qu'à identifier les ressources susceptibles de soutenir leur développement. Les apprenantes identifient également à leurs émotions et les nomment, ce qui les aide à rester motivées et à développer leurs compétences.

b) Méthodes et outils utilisés

☒ présentation	☒ lecture/compréhension	☐ discussion	☒ travail en groupe	☐ jeu de rôle	☐ projet
☐ vidéo	☒ Apprentissage en ligne	☐ autre :		☐ Autre :	

c) Ressources et supports

Présentation :	T2Q M1 Comp5 Sous_comp1 b Présentation
Autres :	T2Q M1 Comp5 Sous_comp1.1 c Fiche de Travail Associer les émotions et les besoins Vidéo : 7 signes qui montrent que vous négligez vos besoins émotionnels
Apprentissage en ligne:	T2Q M1 Comp5 Sous_Comp1.1 d

d) Mise en œuvre de la formation (5 h)

En présentiel (2 h)	Objectif : à partir d'un objectif SMART, les apprenantes distinguent les connaissances, les aptitudes et les compétences, et identifient les principales ressources qui les aideront à l'atteindre. Elles travailleront ensuite sur la reconnaissance des émotions afin de mieux répondre à leurs besoins. Étape 1 – Accueil et Objectif SMART <i>Méthode</i> : Présenter la méthode SMART. Le formateur demande à chaque apprenante de choisir un objectif SMART et de le partager avec une camarade. Certaines peuvent partager des exemples avec la classe. Étape 2 – Compétences, aptitudes et connaissances <i>Méthode</i> : Les apprenantes essaient de déterminer individuellement les aptitudes, les compétences et les connaissances de Mira. Étape 4 – Ressources En petits groupes de 3 personnes, complétez le tableau sur les ressources de Sophie (voir PPT). Étape 5 – Nommer les émotions Le formateur demande aux apprenantes de citer les émotions fondamentales qu'elles connaissent. Il présente un exposé théorique sur les émotions à l'aide de la <i>roue des émotions</i> de Plutchik. Une brève activité est réalisée avec le groupe, au cours de laquelle les apprenantes sont invitées à associer l'un des sentiments à une émotion fondamentale. Étape 6 : Synthèse et conseils pour la suite Le formateur donne des explications quant au travail en autonomie et à l'activité sociale.
Auto-apprentissage (1 h)	Objectifs : Dans le cadre de ce parcours d'auto-apprentissage, les apprenantes réaliseront l'activité suivante de manière autonome : Les apprenantes visionneront la vidéo : « 7 signes qui montrent que vous négligez vos besoins émotionnels ». Elles identifieront les émotions à l'aide de la <i>roue de Plutchik</i> et les associeront à des besoins : Fiche d'exercice « Associer les émotions et les besoins ». Elles répondront au quiz en ligne sur l'introspection
Activité sociale (2 h)	Objectifs : Au cours de cette activité, les apprenantes partent d'un objectif SMART personnel et mènent d'abord une réflexion sur leurs compétences, leurs connaissances et leurs attitudes, avant de confronter leurs résultats à leur environnement. Elles tiendront compte des retours d'expérience de deux de leurs proches et poursuivront de manière autonome, en identifiant les ressources disponibles et les alternatives.

Sous-compétence 1.2: Bases de la communication

a) Résumé de l'unité

Ce module de formation offre aux jeunes femmes une base théorique et pratique solide pour comprendre et améliorer les processus de communication. Les jeunes femmes apprennent à développer des compétences de communication constructives et stratégiques qui leur permettent de participer activement à la société, à l'éducation et à la vie communautaire. Le module de formation présente les concepts clés de la communication, les styles de communication, la communication verbale et non verbale, le multilinguisme et les codes culturels.

b) Méthodes et outils utilisés

☒ présentation	☐ lecture/compréhension	☒ discussion	☒ travail en groupe	☐ jeu de rôle	☐ projet
☐ vidéo	☒ Apprentissage en ligne	☒ autre : tenue d'un journal / travail créatif	☐ Autre :		

c) Ressources et supports

Présentation :	T2Q_M1_Comp5_Sous_comp1.2_b_Présentation
Autres :	T2Q_M1_Comp5_Sous_comp1.2_c_Fiche_de_travail_Biographie_linguistique Vidéo: Comment éviter les malentendus
Apprentissage en ligne:	T2Q_M1_Comp5_Sous_comp1.2_d

d) Mise en œuvre de la formation (5 h)

En présentiel (2 h)	Objectifs : Comprendre les concepts de base, utiliser efficacement les styles de communication, respecter les codes de conduite, développer la conscience de soi à travers le langage et réfléchir à son comportement en matière de communication. Étape 1 – Accueil et création d'un espace de confiance (15 min) <i>Méthode</i> : Tour de table à l'aide d'une question brise-glace : « Comment est-ce que j'aime communiquer ? » Étape 2 – Communication et concepts de base (45 min) <i>Méthode</i> : Le formateur utilise le support de présentation pour introduire les concepts de base. Au cours de l'activité « <i>Styles de communication – Exercice d'association</i> », les participantes s'entraînent à associer des situations à des styles de communication. Discussion finale : Pourquoi est-il important d'adapter notre façon de parler ? Étape 3 – Codes de conduite en matière de communication (45 min) Le formateur présente des éléments théoriques sur les codes de conduite en communication à l'aide de la présentation. <i>Méthode</i> : pour mettre en pratique les codes de conduite, le formateur anime des discussions de groupe. Au préalable, convenez de trois codes de conduite essentiels. Les participantes simulent un talk-show au cours duquel elles débattent d'un sujet de leur choix. Étape 4 – Cercle de discussion et synthèse (15 min) Réfléchissez ensemble à ce que vous avez appris jusqu'à présent dans ce module.
Auto-apprentissage (1 h)	Objectifs : Réfléchir aux comportements de communication et sensibiliser les participantes aux moyens de les améliorer. Matériel nécessaire en plus du matériel pédagogique standard : - Des magazines contenant des photos (si possible) - Ciseaux et colle Étape 1 – Réflexion créative – Tableau de visualisation (40 min) <i>Méthode</i> : Les élèves créent un tableau de visualisation sur le thème « Mon objectif personnel en matière de communication » (s'il y a des choses à améliorer dans sa façon de communiquer selon une situation en particulier).

	Étape 2 – Quiz sur la communication stratégique (20 min) <i>Méthode</i> : les élèves répondent à un quiz (via une plateforme d'apprentissage en ligne).
Activité sociale (2 h)	Objectifs : Appliquer les codes de conduite ; utiliser efficacement la communication stratégique Étape 1 – Réalisation d'entretiens – Biographie linguistique <i>Méthode</i> : La « biographie linguistique » est une activité d'entretien participative qui permet aux apprenantes d'explorer leurs expériences linguistiques individuelles et leurs pratiques multilingues. Les apprenantes interviewent une personne de leur choix au sujet de son parcours linguistique et de ses expériences avec les langues dans différents contextes sociaux. La fiche de travail « Biographie linguistique » fournit des questions guides pour l'entretien.

Sous-compétence 1.3: Communication interpersonnelle

a) Résumé de l'unité

Cette unité de formation vise à renforcer les compétences interpersonnelles des participantes afin qu'elles puissent interagir de manière constructive dans divers environnements sociaux et d'apprentissage. Elle aide les jeunes femmes à parcourir migratoire à développer des habitudes de communication respectueuses, à comprendre les émotions dans des situations sociales et à travailler efficacement en équipe.

b) Méthodes et outils utilisés

☒ présentation	☐ Lecture/compréhension	☐ discussion	☒ Travail de groupe	☒ Jeu de rôle	☐ projet
☒ vidéo	☒ Apprentissage en ligne	☐ Autre :		☐ Autre :	

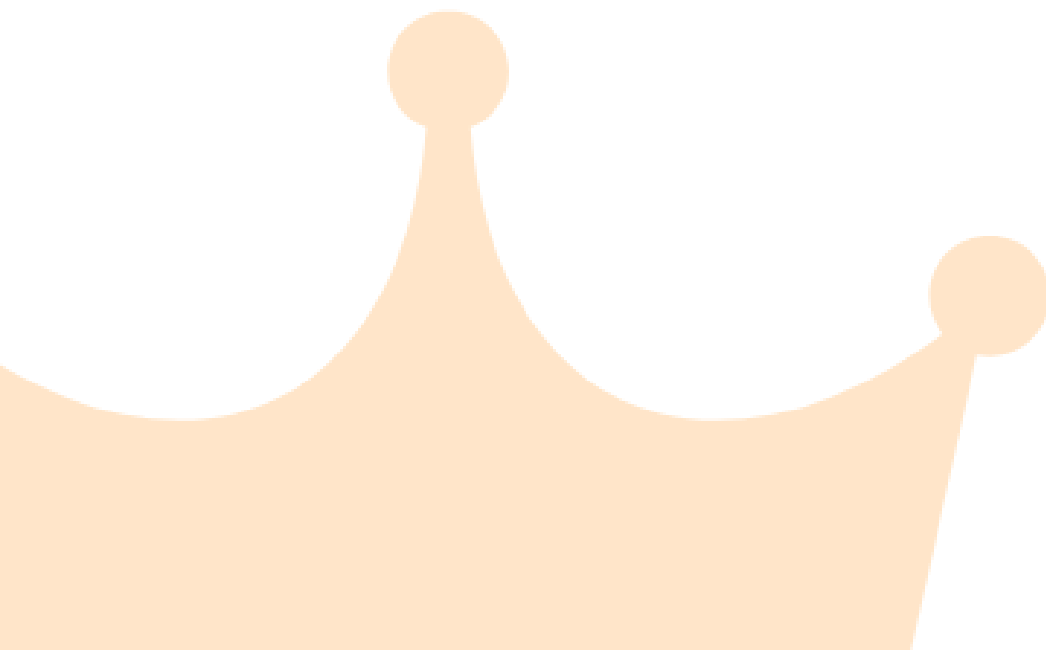
c) Ressources et supports

Présentation :	T2Q_M1_Comp5_Sous_comp1.3_b_Présentation
Autres :	T2Q_M1_Comp5_Sous_comp1.3_c_Fiche_de_travail_Faire_un_retour_constructif Vidéo: Comment enseigner l'empathie ? Vidéo: Construire une tour, construire une équipe
Apprentissage en ligne:	T2Q_M1_Comp5_Sous_comp1.3_d

d) Mise en œuvre de la formation (5 h)

En présentiel (2 h)	Objectifs : Écouter activement et faire des retours constructifs ; comprendre les concepts de base. Étape 1 – Introduction aux compétences interpersonnelles (30 min) Le formateur utilise le PPT pour présenter les concepts clés et expliquer les objectifs de la session. Étape 2 – Communication constructive et retour d'information (45 min) À l'aide d'un jeu de rôle (fiche d'exercice « <i>Faire un retour constructif</i> »), les apprenantes s'entraînent à faire des commentaires constructifs. Étape 3 – Gestion des émotions et résolution des conflits (30 min) Présentation d'éléments théoriques sur la compréhension des émotions, les stratégies de gestion de la frustration, etc. Étape 4 – Réflexion et synthèse (15 min) Aidez les élèves à réfléchir à ce qu'elles ont appris jusqu'à présent.
Auto-apprentissage (1 h)	Objectifs : faire preuve d'empathie envers les autres ; gérer ses émotions et son comportement dans les interactions sociales. Étape 1 – Vidéo sur l'empathie et les émotions (40 min) Les élèves regardent une courte vidéo sur l'empathie (vidéo YouTube : « Comment enseigner l'empathie ? »). Ensuite, elles répondent aux questions : quelle est l'idée principale de la vidéo ? Quelle idée vous a le plus intéressée ou surprise ? Étape 2 – Quiz sur les compétences interpersonnelles dans des situations quotidiennes (20 min) Les élèves répondent à un quiz (via la plateforme d'apprentissage en ligne).

d. Mise en œuvre de la formation (5 h)	
En présentiel (2 h)	Étape 1 – Accueil et espace sécurisant (15 min) Étape 2 – Qu'est-ce que la résilience ? (30 min) Activité : les participantes écrivent sur des post-it — une couleur pour les « situations qui me stressent », une autre pour les « choses qui m'ont aidé à faire face » — et les collent au tableau pour une brève discussion de groupe. Étape 3 – Stratégies d'adaptation (45 min) Méthode : travail en binôme à l'aide de cartes de scénarios. Chaque binôme reçoit un scénario décrivant un défi auquel est confrontée une jeune femme ayant un parcours migratoire et discute des questions suivantes : « Que ressentiriez-vous ? » « Quelle stratégie d'adaptation pourriez-vous proposer ? » Les binômes partagent leurs réflexions avec le groupe. Étape 4 – Cercle de réflexion et synthèse (30 min)
	Étape 1 – Quiz sur la résilience (20 min) Les apprenantes répondent individuellement au quiz en ligne (via la plateforme d'apprentissage en ligne). Le quiz évalue la compréhension des concepts de résilience, des stratégies d'adaptation et de la régulation des émotions abordés lors de la session en présentiel. Étape 2 – Ma carte de la résilience – Réflexion créative (40 min) Les apprenantes créent une carte personnelle de la résilience sur une feuille. À l'aide de dessins, de mots, de symboles ou de découpes de magazines (si disponibles), elles visualisent : (1) un défi qu'elles ont surmonté ; (2) les forces et les personnes qui les ont aidés ; (3) une stratégie d'adaptation qu'elles souhaitent renforcer. La carte peut rester privée ou être partagée volontairement. Facultatif : les apprenantes qui le souhaitent peuvent également regarder la conférence TED de Brené Brown intitulée « Le pouvoir de la vulnérabilité » (lien dans les ressources) et noter une idée qui les interpelle.
	Étape 1 – Préparation – Entretien sur la résilience communautaire (20 min, en classe) Étape 2 – Réalisation de l'entretien (60 min, en autonomie) Étape 3 – Partage et réflexion en groupe (40 min, en classe)



4. Module 2: Compétence 6 – Citoyenneté active

Sous-compétence 2.1: Participation et connaissances politiques

a) Résumé de l'unité

Ce module de formation vise à renforcer les connaissances politiques des participantes afin qu'elles puissent participer activement à la vie civique et démocratique, mais aussi s'impliquer de manière constructive dans les activités communautaires. La formation accompagne les jeunes femmes migrantes afin qu'elles puissent faire entendre leur voix sur les questions sociales et politiques. Ce module fait le lien entre l'apprentissage et l'engagement civique dans la vie réelle

b) Méthodes et outils utilisés

☒	présentation	☐	Lecture/compréhension	☒	discussion	☒	Travail de groupe	☐	Jeu de rôle	☐	projet
☒	vidéo	☒	Apprentissage en ligne	☐	Autre :			☐	Autre :		

c) Ressources et supports

Présentation :	T2Q_M2_Comp5_Sous_comp2.1_b_Présentation
Autres :	T2Q_M2_Comp5_Sous_comp2.1_c_Fiche_de_travail_Participation_citoyenne_autour_de_moi Video: La démocratie – Une brève introduction
Apprentissage en ligne:	T2Q_M2_Comp5_Sous_comp2.1_d

d) Mise en œuvre de la formation (5 h)

En présentiel (2 h)	Objectifs : Comprendre les concepts de base, comprendre le rôle des valeurs sociales de l'UE. Étape 1 – Activité de mise en condition « Ma voix compte » (15 min) Commencez par une brève activité de mise en condition en demandant aux participantes : « Où avez-vous le sentiment que votre voix est entendue ? ». Étape 2 – Concepts fondamentaux (60 min) Le formateur utilise le PPT pour introduire les concepts de la démocratie, de la justice et de l'égalité. Organisez une activité de groupe intitulée « Notre centre communautaire – nos règles » (voir le PPT). Étape 3 – Valeurs européennes (40 min) Le formateur présente le concept clé des valeurs européennes. Regardez ensemble la vidéo ou le site du Parlement européen (lien ci-dessus et dans la présentation PowerPoint) ; Étape 4 – Discussion et synthèse (15 min) Réfléchissez ensemble à une chose que vous avez apprise dans ce module et à une action que vous aimeriez mettre en œuvre.
Auto-apprentissage (1 h)	Objectifs : approfondir les connaissances politiques, encourager la participation active à la démocratie. Étape 1 – Visionnage d'une vidéo et réflexion (20 min) Après avoir visionné une courte vidéo intitulée « La démocratie – Une brève introduction », les participantes réfléchissent à son contenu en répondant aux questions correspondantes. Étape 2 – Participation citoyenne autour de moi (20 min) Les participantes effectuent individuellement des recherches en ligne et explorent les différentes façons de s'impliquer politiquement à l'échelle locale/régionale/nationale. La fiche de travail « <i>Participation citoyenne autour de moi</i> » propose des questions pour les guider. Étape 3 – Quiz sur les connaissances politiques et la participation (20 min) Les participantes répondent à un quiz en ligne portant sur les thèmes abordés dans cette unité.
Activité sociale (2 h)	Étape 1 – Activité sociale – Engagement communautaire et civique (90 min) L'activité sociale vise à créer du lien entre l'apprentissage et l'engagement civique dans la vie réelle. À cette fin, le formateur organise l'une des activités suivantes :

- *Cercle de dialogue* : invitez un élu local ou un représentant de la communauté à venir en classe. Lors d'une table ronde, les participantes réfléchissent ensemble à des questions et discutent de thèmes tels que l'inclusion, l'éducation, etc.
- *Visite de la mairie ou d'un tribunal local* : organisez une visite guidée de la mairie ou d'un tribunal de votre commune. Veillez à ce que les participantes aient suffisamment de temps pour découvrir les lieux et poser des questions.
- *Visite d'une ONG locale ou d'une association pour femmes* : privilégiez les organisations qui soutiennent les personnes ayant un parcours migratoires, les droits des femmes ou la jeunesse. Veillez à prévoir suffisamment de temps pour découvrir les lieux et poser des questions.

Étape 2 – Réflexion (30 min)

Après l'activité choisie, réfléchissez ensemble (en groupe) et individuellement : qu'avez-vous appris ? Qu'est-ce qui vous a surpris ? Quelles compétences avez-vous améliorées grâce à cette activité ?

Sous-compétence 2.2: Conscience civique

a. Résumé de l'unité

Ce module présente la citoyenneté européenne ainsi que les principaux droits civils et fondamentaux aux jeunes femmes migrantes, en mettant l'accent sur leur application dans la vie quotidienne. Les participantes apprennent à identifier leurs droits, à accéder aux services d'aide et à comprendre le fonctionnement des institutions. À l'issue de ce module, elles sont capables d'expliquer les droits essentiels dans des contextes concrets et se sentent plus à l'aise pour s'orienter et défendre leurs intérêts.

b. Méthodes et outils utilisés

☒ présentation	☐ lecture/compréhension	☒ discussion	☒ travail en groupe	☐ jeu de rôle	☐ travail sur projet
☐ vidéo	☒ apprentissage en ligne	☐ autre :	☐ Autre :		

c. Ressources et supports

Présentation : [T2Q_M2_Comp5_Sous_comp2.2_b_Présentation](#)

Autre : [T2Q_M2_Comp5_Sous_comp2.3_c_Fiche_de_travail_Droit_ou_non](#)

Vidéo : [La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne](#)

Vidéo : [Le World Café](#)

Apprentissage en ligne : [T2Q_M2_Comp5_Sous_comp2.2_d](#)

d. Mise en œuvre de la formation (5 h)

En présentiel (2 h)	Objectif : les participantes explorent avec le formateur les concepts fondamentaux de ce que signifie être citoyen de l'UE. Étape 1 – Accueil et activité brise-glace (15 min) De courtes de sur les droits sont lues à haute voix. Les participantes se lèvent si elles se sentent concernées. Étape 2 – La citoyenneté européenne et activité autour d'une vidéo (30 min) Le formateur présente à la classe la vidéo « Quels sont vos droits dans l'UE ? » (section c, Ressources et matériel). Après la vidéo, les participantes notent une chose qu'elles ont apprise. Attention, certains droits sont uniquement applicables aux citoyens européens. Étape 3 – Cours théorique à l'aide d'une présentation PowerPoint (45 min) Le formateur présente ce module à l'aide des diapositives fournies et aborde les thèmes principaux. Étape 4 – Activité : « Droit ou non ? » (30 min) Le formateur divise la classe en groupes et attribue à chaque groupe une partie de la fiche de travail « Vrai ou faux ? ». Le groupe rédige des réponses courtes aux questions figurant sur la fiche.
	Objectif : aider les participantes à explorer de manière autonome leurs droits et à les relier à leur expérience personnelle. Étape 1 - Mes droits, mon expérience (30 min)

Activité sociale (2 h)	Les participantes réfléchissent à un droit fondamental et le relient à une expérience réelle, en déterminant s'il a été respecté ou bafoué. Elles envisagent ensuite les actions possibles, les personnes susceptibles de les aider et la manière d'aborder la situation avec respect.
	Étape 2 – Quiz d'auto-évaluation (30 min) Les participantes répondent au quiz (sections c, Ressources et matériel, e-learning).
	Objectif : les participantes élaborent ensemble des idées et des solutions de manière ludique.
	Étape 1 - Introduction et briefing (20 min) L'animateur met en place 4 à 5 ateliers, chacun consacré à un droit choisi. Chaque atelier dispose d'une grande feuille de papier et de marqueurs.
	Étape 2 – «Café des droits » : construire le changement (45 min) Les participantes travaillent en petits groupes et passent d'un atelier à l'autre. À chaque atelier, elles identifient un mot-clé ou un objectif lié à un droit et ajoutent progressivement des stratégies pour l'améliorer, en s'appuyant sur les contributions des groupes précédents.
	Étape 3 – Bilan et mise en relation des idées (30 min) À la fin du tour, chaque groupe fait le point sur l'évolution du mot ou de l'objectif initial.
	Étape 4 – Conclusion (25 min) Chaque groupe présente aux autres le résultat final de son atelier. Après chaque présentation, l'animateur met en évidence les thèmes communs et les stratégies utiles qui se sont dégagés au fil des ateliers.

Sous-compétence 2.3: Esprit critique et éducation aux médias

a) Résumé de l'unité	
Cette unité se concentre sur l'éducation aux médias, la pensée critique et les compétences de vérification de l'information. Les apprenantes explorent comment l'information est créée, distinguent la mésinformation, la désinformation et les informations fiables, et comprennent l'influence des médias. Elles analysent des textes, des images, etc. pour identifier les biais et les contenus trompeurs, tout en apprenant des stratégies pratiques de vérification.	
b) Méthodes et outils utilisés	
☒ présentation	☒ read/comprehend
☒ video	☒ e-learning
☒ discussion	☒ group work
☒ other:	☒ role play
	☒ project work
	☐ other:
c) Ressources et supports	
Présentation :	T2Q_M2_Comp5_Sous_comp2.3_b_Présentation
Autres :	T2Q_M2_Comp6_Sous_comp2.3_c_Fiche_de_travail_Enquête_journalistique_et_vidéo
Apprentissage en ligne:	Vidéo: Évaluez-vous grâce à la lecture transversale
	T2Q_M2_Comp5_Sous_comp2.3_d
d) Mise en œuvre de la formation (5 h)	
En présentiel (2 h)	Objectifs : Accéder et utiliser les médias traditionnels et les nouveaux médias ; rechercher, interpréter et vérifier différentes sources en lien avec l'actualité socio-politique ; porter un regard critique sur les sources d'information.
	Étape 1 – Introduction aux concepts clés (médias et information) (30 min) <i>Méthode</i> : présentation PPT.
	Les apprenantes discutent de leurs sources d'information, comparent les médias traditionnels et les réseaux sociaux, et explorent des termes clés tels que l'éducation aux médias, l'information, l'opinion et les 'fake news'.
	Étape 2 – Garder un esprit critique (30 min) Les apprenantes discutent de l'importance de la pensée critique, analysent un exemple et identifient les différents types de manipulation.
Auto-apprentissage (1 h)	Étape 3 – Analyser les médias et l'information (60 min) Les apprenantes explorent les biais, comparent des messages factuels, biaisés et faux présentés par le formateur, s'entraînent à vérifier la crédibilité et apprennent à remettre en question les sources, les auteurs, ...
	Objectifs : Porter un regard critique sur les sources d'information (médias traditionnels, nouveaux médias); rechercher, interpréter et vérifier différentes sources.
	Étape 1 – Lecture latérale (25 min)

Activité sociale (2 h)	Méthode : présentation PowerPoint. Les apprenantes regardent une courte vidéo, prennent des notes et découvrent la méthode de lecture latérale. Étape 2 – Vérification des informations et compréhension d'un sujet d'actualité (25 min) Les apprenantes analysent une publication ou une vidéo sur les réseaux sociaux, en identifient les éléments clés et vérifient les informations. Étape 3 - Quiz (10 min) Les apprenantes font le point en répondant à un petit quiz sur la plateforme d'apprentissage en ligne. Objectifs : Participer à des discussions éclairées ; analyser et expliquer les développements sociopolitiques actuels et pertinents ; rechercher, interpréter et vérifier différentes sources. Matériel : téléphone, Internet, app TikTok/CapCut/Canva, fiche « Enquête journalistique et vidéo »
	Étape 1 – Entretien (20 min) Méthode : PPT et fiche de travail « Enquête journalistique et vidéo » En groupes, les apprenantes interviewent une personne (un ami, un proche, ...) au sujet d'une actualité récente ou d'un fait dont elles ont entendu parler sur un thème général (voir la fiche de travail).
	Étape 2 – Enquête en groupe et préparation d'une vidéo (40 min) Les apprenantes vérifient les informations fournies à l'aide d'au moins deux sources, identifient les risques de désinformation et créent une courte vidéo présentant leurs conclusions, en distinguant les faits des opinions, etc.
	Étape 3 – Tournage et montage rapide de la vidéo (30 min) Chaque groupe tourne et monte une vidéo d'une durée maximale de 2 minutes présentant les informations, les conclusions et les sources.
	Étape 4 – Retour d'expérience et conclusion (30 min) Les groupes partagent leurs vidéos. Le formateur met en avant les bonnes pratiques, telles que la vérification de plusieurs sources, l'identification des biais et la prévention de la désinformation.

Sous-compétence 2.4: Services publics

a) Résumé de l'unité

Cette unité vise à autonomiser les jeunes femmes ayant un parcours migratoire en améliorant leur connaissance des services publics disponibles dans leur environnement local. Les participantes acquerront les compétences nécessaires pour identifier et comprendre l'objectif de ces services, s'orienter parmi les ressources disponibles et communiquer efficacement avec les autorités compétentes.

b) Méthodes et outils utilisés

☒	présentation	☐	lecture/compréhension	☒	discussion	☒	travail en groupe	☐	jeu de rôle	☐	travail sur projet
☐	vidéo	☐	apprentissage en ligne	☐	autre :			☐	Autre :		

c) Ressources et supports

Présentation :	T2Q M2 Comp5 Sous_comp2.4 b Présentation
Autre :	Vidéo : Secteur privé vs. Secteur public
	Lien : Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
Apprentissage en ligne :	T2Q M2 Comp5 Sous_comp2.4 c

d) Mise en œuvre de la formation (5 h)

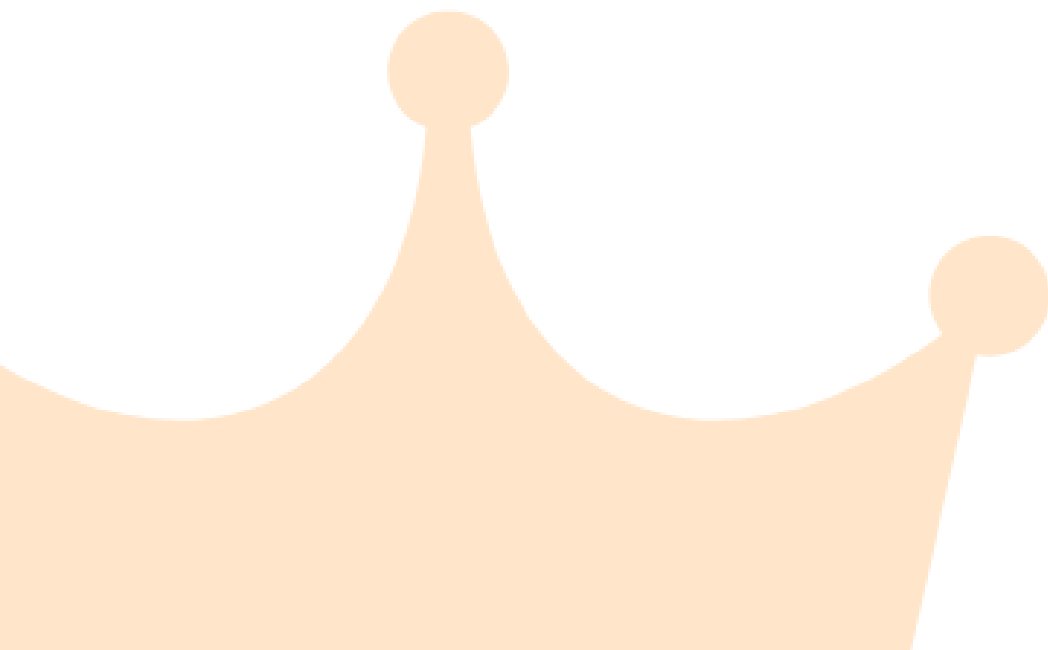
En présentiel (2 h)	Objectif : Fournir des informations essentielles sur les services publics, leurs fonctions et la manière de s'y retrouver.
	Étape 1 – Accueil et activité brise-glace – Bingo des services publics (15 min) Les participantes utilisent des cartes bingo sur lesquelles figurent des services publics, discutent entre elles pour trouver des expériences communes et en parlent ensemble dès qu'une participante fait bingo.
	Étape 2 – Cours magistral à l'aide d'une présentation PowerPoint (45 min) Le formateur présente le diaporama PowerPoint associé au module (voir section C, ressources et matériel) et aborde les points clés.
	Étape 3 – Lecture guidée (30 min)

Auto-apprentissage (1 h)	Les participantes ouvrent la page web d'Eurofound consacrée <i>aux services publics</i> (section c, ressources et supports) et lisent quelques courts extraits choisis, en s'attachant particulièrement à comprendre pourquoi l'accès et la qualité sont importants. Étape 4 – Lecture en groupe (30 min) En petits groupes, les participantes choisissent un article de la rubrique « Points forts des services publics » sur la page web d'Eurofound. Les groupes résument brièvement ce qu'ils ont lu avec l'ensemble de la classe. Objectif : Aider les jeunes filles à réfléchir à ce qu'elles savent des services publics et à imaginer comment elles peuvent utiliser ces informations dans leur vie quotidienne. Étape 1 – Quiz d'auto-évaluation (30 min) Les participantes répondent à un quiz (rubriques c, Ressources et matériel, e-learning). Étape 2 – « Que dois-je savoir ? » (30 min) Après avoir répondu au quiz, les participantes analysent leurs résultats, en se concentrant sur les réponses correctes et celles qui leur ont posé des difficultés. Elles reçoivent du matériel d'apprentissage en ligne en rapport avec le sujet et notent leurs réflexions en réponse à des questions guides.
	Objectif : cette activité a pour but de permettre aux participantes d'identifier et de recenser les services publics dans leur ville. Étape 1 – Introduction (15 min) Le formateur divise la classe en groupes ; chaque groupe doit disposer d'un plan de la ville et d'au moins un appareil connecté à Internet. Étape 2 – Votre propre carte des services publics (60 min) En petits groupes, les participantes identifient au moins 5 services publics locaux, les localisent sur une carte et notent les informations essentielles telles que les coordonnées, l'accès et les services proposés. Étape 3 – Conclusion (45 min) Le formateur invite chaque groupe à présenter les services qu'il a identifiés ; ceux-ci sont ensuite ajoutés à une carte partagée (numérique ou imprimée) afin de créer une vue d'ensemble collective des services publics locaux.
Activité sociale (2 h)	

Sous-compétence 2.5: Sensibilisation à la diversité culturelle

a. Résumé de l'unité	
Ce module aborde la sensibilisation à la diversité culturelle dans le contexte de l'intégration européenne, en aidant les participantes à comprendre leur propre identité et la diversité culturelle. Il explore l'histoire, les valeurs, les institutions et l'inclusion de l'UE, tout en favorisant la conscience de soi et une communication interculturelle respectueuse pour un dialogue citoyen constructif.	
b. Méthodes et outils utilisés	
☒ présentation	☒ lecture/compréhension
☐ discussion	☒ travail en groupe
☐ jeu de rôle	☐ travail de projet
☒ vidéo	☒ apprentissage en ligne
☐ autre : réflexion personnelle	☐ autre :
c. Ressources et supports	
Présentation :	T2Q_M2_Comp5_Sous_comp2.5_b_Présentation
	T2Q_M2_Comp6_Sous_comp2.5_c_Fiche de travail Explorer les valeurs de l'UE et l'identité européenne
Autres :	Vidéo : Pourquoi l'UE existe-t-elle ?
	Vidéo : Quelles sont les valeurs de l'UE ?
Apprentissage en ligne :	T2Q_M2_Comp5_Sous_comp2.5_d
d. Mise en œuvre de la formation (5 h)	
En présentiel (2 h)	Objectifs : fournir aux participantes une compréhension fondamentale de l'intégration européenne, de l'identité culturelle et des valeurs communes. Étape 1 – Accueil et activité brise-glace (15 min) Le formateur anime un bref exercice de brise-glace au cours duquel chaque participante se présente et cite un mot lié à la « diversité culturelle ».

	Étape 2 – Cours magistral avec présentation PowerPoint (45 min) Le formateur aborde les points principaux à l’aide de diapositives PowerPoint (section c, ressources et matériel). Étape 3 – Réflexion guidée et cartographie collective (45 min) Le formateur diffuse la vidéo « <i>Quelles sont les valeurs de l’UE ?</i> ». Les participantes regardent la vidéo et remplissent la fiche de travail « <i>Explorer les valeurs de l’UE et l’identité européenne</i> ». Elles partagent ensuite leurs réflexions, que le formateur rassemble et schématise visuellement au tableau, en mettant en évidence les valeurs, les influences et les similitudes. Étape 5 – Conclusion (15 min) Le formateur résume les points principaux de la session.
Auto-apprentissage (1 h)	Objectifs : réfléchir à ses propres perspectives culturelles et prendre conscience de la manière dont celles-ci influencent les attitudes et les interactions dans des contextes interculturels. Étape 1 – Exploration de l’identité culturelle (30 min) Les participantes réfléchissent à leur identité culturelle à l’aide des questions fournies (section c, ressources et supports, présentation PowerPoint). Elles partagent leurs réflexions avec l’ensemble de la classe. Étape 2 – Quiz d’auto-évaluation (30 min) Les participantes répondent à un quiz (section c, Ressources et matériel, e-learning).
Activité sociale (2 h)	Objectif : permettre aux participantes d’explorer la diversité culturelle dans leur propre environnement. Étape 1 – Introduction et briefing (20 min) Les participantes sont réparties en petits groupes et reçoivent des consignes claires sur ce qu’elles doivent observer et sur la manière d’interagir respectueusement avec les autres pendant l’exploration. Étape 2 – Détectives de la diversité culturelle (60 min) Les participantes observent leur environnement pour repérer des signes de diversité culturelle (par exemple, les langues, la nourriture, les interactions), en prenant des notes ou des photos et, le cas échéant, en engageant des conversations respectueuses. Étape 3 – Réflexion en groupe et conclusion (40 min) De retour, les participantes réfléchissent en groupe à ce qu’elles ont observé et d’éventuelles réflexions. Ensuite, chaque groupe présente ses principales conclusions au reste de la classe.



5. Module 3: Competence 7 – Entrepreneurship

Sous-compétence 3.1: Esprit d'entreprise

a. Résumé de l'unité

Ce module de formation présente l'esprit d'entreprise comme une compétence de vie transférable — non pas comme une incitation à la création d'entreprise, mais comme une façon de penser qui aide les jeunes femmes ayant un parcours migratoire à identifier des besoins, à générer des idées et à transformer la pensée créative en actions concrètes. Pour ce public, l'esprit d'entreprise peut être particulièrement valorisant : il renforce la confiance en soi, favorise la résolution proactive des problèmes et consolide la capacité à s'adapter au changement et à créer de la valeur dans les contextes sociaux et communautaires du quotidien.

b. Méthodes et outils utilisés

☒	présentation	☒	lecture/compréhension	☒	discussion	☒	travail en groupe	☐	jeu de rôle	☒	travail sur projet
☒	vidéo	☒	formation en ligne	☒	autre : cartographie mentale / présentation d'idées			☐	Autre :		

c. Ressources et supports

Présentation :	T2Q M3 Comp5 Sous_comp3.1 b Présentation
Autres :	Lien : EntreComp : le cadre de référence des compétences entrepreneuriales (Commission européenne, 2016)
	Vidéo : Exemples concrets de jeunes entrepreneurs dans le social
	Vidéo : Comment les grands leaders inspirent à l'action
Formation en ligne :	T2Q M3 Comp5 Sous_comp3.1 c

d. Mise en œuvre de la formation (5 h)

En présentiel (2 h)	Étape 1 - Accueil et enregistrement (15 min)
	Étape 2 – Qu'est-ce qu'un esprit d'entreprise, une attitude entrepreneuriale ? (30 min) Activité : « Radar des besoins » — les participantes notent individuellement sur des post-it trois besoins ou lacunes qu'elles ont constatés dans leur école, leur quartier, ... Les post-it sont regroupés au tableau et sont brièvement discutés en classe : quels sont les besoins qui reviennent le plus souvent ? Lesquels semblent les plus urgents ?
	Étape 3 – Des idées à l'action — la méthode « Comment pourrions-nous faire ? » (45 min) Étape 4 – Cercle de réflexion et synthèse (30 min) Questions « Comment pourrions-nous faire ? » et idées (activité de groupe). Cette étape fait le lien entre la session en présentiel et la phase d'auto-apprentissage.
Auto-apprentissage (1 h)	Étape 1 - Quiz d'auto-évaluation (20 min) Les participantes répondent au quiz (ressources et supports, e-learning). Étape 2 – Ebauche de mon idée (40 min) (1) Le besoin ou le problème qu'elles ont identifié ; (2) Leur idée pour y remédier ; (3) Qui en bénéficierait ; (4) Une première petite étape pour faire avancer le projet.
Activité sociale (2 h)	Étape 1 – Préparation – Balade d'observation des besoins de la communauté (20 min, en classe) « Quels sont les besoins qui ne sont pas satisfaits ici ? » Les participantes passent en revue les questions du guide d'observation : Que remarquez-vous ? Qu'est-ce qui semble manquer ? Qui semble rencontrer des difficultés ? Que pourrait-on faire différemment ? Étape 2 – Balade d'observation (60 min, en autonomie) Étape 3 – Partager et générer des idées en groupe (40 min, en classe) Cette étape peut être réalisée en classe immédiatement après l'étape 3, ou de manière autonome dans les 24 heures suivant l'activité sociale.

Sous-compétence 3.2: Planification d'un micro-projet

a. Résumé de l'unité

Ce module constitue le point de départ d'un parcours d'apprentissage en trois parties conçu pour initier les apprenantes aux bases de la gestion de projet, notamment aux critères clés, aux processus et aux outils nécessaires à la planification et à la mise en œuvre de projets. Ces modules sont essentiels à la réussite globale du programme Teens2Queens, car certaines apprenantes seront amenées à planifier et à mener à bien leurs propres micro-projets à l'issue du programme. Ce premier module vise à atténuer globalement la crainte des apprenantes face à la gestion de projet, à mettre en évidence ses éléments clés, à présenter une vision globale et structurée des processus de projet et à s'appuyer sur les compétences et connaissances informelles dont elles disposent déjà.

b. Méthodes et outils utilisés

☒	présentation	☐	lecture/compréhension	☒	discussion	☒	travail en groupe	☐	jeu de rôle	☐	travail de projet
☒	vidéo	☒	apprentissage en ligne	☒	Autre : matrice des critères			☐	Autres :		

c. Ressources et supports

Présentation :	T2Q M3 Comp5 Sous comp3.2 b Présentation
Autres	T2Q M2 Comp6 Sous comp3.2 c Fiche de travail Plan projet Vidéo : Rôles et responsabilités au sein du projet : l'équipe
Apprentissage en ligne :	T2Q M3 Comp5 Sous comp3.2 d

d. Mise en œuvre de la formation (5 h)

En présentiel Apprentissage (2 h)	Étape 1 – Qu'est-ce qu'un projet ? Au cours d'une discussion de groupe, les participantes explorent ce qu'est réellement un « projet ». Le formateur doit bien se préparer à cette question et prévoir suffisamment de temps, car elle est plus complexe qu'il n'y paraît. Les apprenantes doivent proposer un large éventail d'exemples (par exemple : construire une maison, planifier des vacances, organiser une fête d'anniversaire, faire du shopping, etc.). L'objectif est d'élargir leur compréhension pour inclure à la fois les projets formels et informels. Étape 2 – Critères généraux d'un projet Le formateur présente plusieurs exemples de « projets », et les apprenantes peuvent en ajouter d'autres. Sur la diapositive 5, les apprenantes travaillent en groupes pour identifier et formuler des critères communs valables aussi bien pour les grands projets formels que pour les petits projets <i>informels</i>. Ces critères doivent ensuite être comparés à ceux présentés sur la diapositive 5, ainsi qu'à la définition du terme « projet ». Étape 3 – Relier les critères généraux à des projets individuels Formez des binômes ou des petits groupes et remettez à chacun la fiche de travail ainsi qu'un projet différent parmi ceux de la diapositive 4. Les groupes identifient les critères et les cadres pertinents, en estimant ou en recherchant les informations manquantes. Ils présentent ensuite leurs résultats, en discutent et les révisent. L'objectif est que les apprenantes prennent conscience que les projets suivent des processus similaires, qu'elles possèdent déjà des compétences de base en gestion de projet et que la gestion de projet s'apprend, ce qui favorise leur motivation, leur capacité à agir leur autonomisation. Étape 4 – Discussion Regardez la vidéo et discutez des facteurs qui contribuent à l'échec et à la réussite dans la gestion de projet.
	Étape 1 – Introduction Les apprenantes doivent désormais s'inspirer d'exemples concrets de projets européens, <i>Teens2Queens</i> en faisant partie. Dirigez-les vers le site web du projet, où sont présentées plusieurs initiatives européennes axées sur l'autonomisation et l'inclusion des femmes issues de l'immigration. Étape 2 – Identification des critères de gestion pertinents dans des projets concrets Chaque apprenante choisit un projet et effectue des recherches à son sujet à l'aide de la description disponible sur le site web, de la page officielle du projet et de ses réseaux sociaux. À partir de ces informations, elle doit remplir la fiche de travail en indiquant au mieux les éléments clés et les critères pertinents. Enfin, les groupes présentent leur projet à la classe et discutent de son objectif, de son impact potentiel et de sa pertinence.
	Étape 1 – Introduction Les apprenantes utilisent la fiche de travail pour développer leurs propres idées de projet, ce qui leur permet de transposer les concepts théoriques de gestion de projet à leur situation personnelle. Avant de commencer, le formateur et les apprenantes passent en revue ensemble les consignes afin de s'assurer que tout est clair. Étape 2 – Élaboration d'idées de projet

À l'aide de la fiche de travail, les apprenantes explorent leur environnement social afin d'identifier des idées de projet en fonction de leurs centres d'intérêt et de leur faisabilité (temps et budget). Les formateurs accompagnent ce processus si nécessaire. Les idées sont présentées lors de la session suivante et peuvent être approfondies.

Sous-compétence 3.3: Responsabilité sociale

a. Résumé de l'unité

Ce module présente la responsabilité sociale et éthique comme un prisme fondamental pour tout travail de projet. Comprendre les dimensions éthiques et sociales de leurs actions n'est pas une exigence abstraite pour les jeunes femmes qui initient le changement — c'est ce qui rend leurs idées véritablement précieuses et durables.

b. Méthodes et outils utilisés

☒	présentation	☐	lecture/compréhension	☒	discussion	☒	travail en groupe	☐	jeu de rôle	☒	travail sur projet
☐	vidéo	☒	apprentissage en ligne	☒	autre : analyse d'études de cas	☐	Autre :				

c. Ressources et supports

Présentation :	T2Q M3 Comp5 Sous comp3.3 b Présentation
	Vidéo : Qu'est-ce qu'un entrepreneur social ?
Autre :	Vidéo : Pacte mondial des Nations unies – Les dix
	Lien : Nations Unies – Objectifs de développement durable (ODD)
Apprentissage en ligne :	T2Q M3 Comp5 Sous comp3.3 c

d. Mise en œuvre de la formation (5 h)

En présentiel (2 h)	Étape 1 – Accueil et mise en route (30 min) Le formateur commence par une question provocatrice : « Pensez à un projet qui visait à aider les gens. Était-il équitable ? Qui était concerné ? Qui a été exclu ? » Brève discussion à deux, puis ouverture au groupe. Étape 2 – Les quatre dimensions de la responsabilité (60 min) (1) Sociale (2) Éthique (3) Inclusive (4) Écologique Étape 4 - Cercle de réflexion (30 min) Étape 1 - Quiz sur la responsabilité sociale et éthique (20 min) Les participantes répondent au questionnaire (Ressources et supports, e-learning).
Auto-apprentissage (1 h)	Étape 2 – Mon bilan de responsabilité (40 min) Les apprenantes choisissent une idée de projet — leur « ébauche d'idée » de l'unité 3.1 ou toute autre initiative imaginée — et l'analysent sur papier selon quatre dimensions : (1) Qui en bénéficie et qui pourrait être exclu ? (Social et inclusif) ; (2) Le projet est-il honnête et transparent ? (Éthique) ; (3) Quel est son impact environnemental ? (Dimension écologique) ; (4) S'il permettait de lever des fonds, comment cela serait-il communiqué de manière responsable ?
Activité sociale (2 h)	Étape 1 – Préparation – Évaluation de la responsabilité d'une initiative communautaire (20 min, en classe) Est-elle socialement responsable ? Est-elle inclusive ? Est-elle respectueuse de l'environnement ? Est-elle transparente dans sa communication et sa collecte de fonds ? Chaque participante identifie l'initiative de son choix avant de quitter la classe. Étape 2 – Évaluation de la responsabilité (60 min, en autonomie) Les participantes mènent leur analyse de manière autonome — en observant les communications de l'initiative (réseaux sociaux, prospectus, site web), en discutant de manière informelle avec une personne impliquée ou en s'appuyant sur leurs connaissances existantes. Elles prennent de brèves notes pour chacune des quatre dimensions. Étape 3 – Partage, évaluation et recommandations (40 min, en classe) Peut être effectué en classe après l'étape 3 ou individuellement dans les 24 heures.

Sous-compétence 3.4: Culture financière

a. Résumé de l'unité
Ce module présente aux apprenantes les principes fondamentaux de la gestion financière dans le cadre d'un projet. Il vise à démystifier la complexité des questions financières, en définissant les mots clés et en soulignant qu'une bonne gestion budgétaire est un outil structuré et pratique à la portée de tous. Les apprenantes exploreront le lien direct entre les activités quotidiennes d'un projet et les cadres financiers, en apprenant à prévoir les coûts des ressources, à calculer les revenus et à gérer en continu les budgets pour éviter les déficits. Au final, ce module donne aux participantes les moyens d'élaborer des plans financiers réalistes pour leurs propres projets, tels que le lancement d'une marque sur les réseaux sociaux ou d'une créatrice de contenu.

b. Méthodes et outils utilisés											
☒	présentation	☒	lecture/compréhension	☒	discussion	☒	travail en groupe	☐	jeu de rôle	☐	travail de projet
☒	vidéo	☒	apprentissage en ligne	☒	Autre : terminologie budgétaire			☒	Autres : formulaire de planification financière		

c. Ressources et supports	
Présentation :	T2Q M3 Comp5 Sous_comp3.4 b Présentation
Autre :	T2Q M3 Comp7 Sous_comp3.4 c Fiche de travail Plan financier <i>Vidéo : Qu'est-ce qu'un budget ? Cours accéléré</i>
E-learning :	T2Q M3 Comp5 Sous_comp3.4 d

d. Mise en œuvre de la formation (5 h)	
En présentiel (2 h)	Étape 1 – Mise en condition (10 min) Méthode : Les apprenantes choisissent l’une de leurs chansons préférées dans laquelle l’argent joue un rôle crucial. Elles discutent ensuite de la manière dont l’argent est représenté dans la chanson et comparent les différentes perspectives présentées dans les chansons choisies par la classe. Enfin, elles expliquent si elles apprécient cette approche du thème de l’argent et pourquoi. Étape 2 – L'importance de l'argent dans tous les domaines de la vie (10 min) Discutez en groupe des domaines de la vie où l’argent est nécessaire. Lesquels de ces domaines sont liés à votre vie personnelle ? Y a-t-il des domaines importants qui manquent ? Quelle est votre propre attitude vis-à-vis de l’argent ? Étape 3 – Terminologie et définitions budgétaires (40 min) Dans un premier temps, les apprenantes essaient d’expliquer ou de rechercher par elles-mêmes tous les termes financiers (ou une sélection de ceux-ci) (par exemple : budget, liquidité, déficit, seuil de rentabilité). Avec leur formateur, elles discutent ensuite des définitions et s’accordent sur une définition commune pour chaque terme, qui est ensuite inscrite dans le tableau de la diapositive 6. Étape 4 – Structure d’un plan financier (60 min) Le formateur présente et explique le formulaire de planification financière. Les apprenantes sont accompagnées et guidées pour savoir comment décomposer un projet en activités, attribuer les responsabilités, comparer les coûts réels aux estimations initiales, intégrer les contributions en nature et les parrainages, et assurer un contrôle continu des coûts. Dans le cadre d’un exercice pratique, le formateur et les apprenantes remplissent ensemble la fiche de travail. Pour ce faire, ils sélectionnent un ou plusieurs exemples de projets issus de l’unité 3.2 (Planification d’un micro-projet) et calculent les coûts estimés pour chaque projet.
	Auto-apprentissage (1 h)
Activité en groupe (2 h)	Étape 1 - Présentation de l'exercice pratique (10 min) Le formateur présente le défi à relever en équipe et guide les apprenantes dans l'utilisation du formulaire de planification financière sous forme de feuille de calcul. Étape 2 – Élaboration d’un plan financier de projet (110 min) En équipes, les apprenantes imaginent le lancement d’une marque sur les réseaux sociaux, d’une durée de six mois, axée sur un thème ou un domaine de leur choix. Elles élaborent une stratégie de contenu, organisent la structure de la marque, estiment les coûts et prévoient les sources de revenus potentielles. Les équipes présentent ensuite leurs plans financiers au groupe et discutent du modèle économique qui semble le plus réaliste et le plus viable financièrement.

Sous-compétence 3.5: Mise en oeuvre d'un micro-projet

a. Résumé de l'unité

Cette unité initie les apprenantes à la mise en œuvre pratique de projets grâce à une planification structurée du travail. Elles explorent pourquoi les plans de travail sont essentiels, analysent un vrai plan de travail issu d'un projet européen et apprennent comment les tâches, les responsabilités, les échéances et les ressources sont organisées. En créant leurs propres plans de travail, les apprenantes mettent en pratique les outils de gestion de projet et se préparent à la mise en œuvre de leur propre micro-projet communautaire.

b. Méthodes et outils utilisés

☒	présentation	☒	lecture/compréhension	☒	discussion	☒	travail en groupe	☐	jeu de rôle	☐	travail de projet
☒	vidéo	☒	apprentissage en ligne	☒	Autre : modèles de plan de travail			☐	Autres :		

c. Ressources et supports

Présentation :	T2Q_M1_Comp5_Sous_comp3.5_b_Présentation
Autres	Vidéo : Mauvaise gestion de projet – la catastrophe du navire Vasa
Apprentissage en ligne :	T2Q_M3_Comp5_Sous_comp3.5_c

d. Mise en œuvre de la formation (5 h)

En présentiel (2 h)	Étape 1 – Pourquoi avons-nous besoin de plans de travail ? (15 min) Le formateur présente la citation suivante : « <i>Si vous ne planifiez pas, vous planifiez votre échec.</i> » Les apprenantes discutent de sa signification et examinent des situations de la vie quotidienne dans lesquelles une planification minutieuse contribue à la réussite. Les apprenantes doivent également prendre en compte le fait que la planification – ou, plus précisément, le fait de disposer d'une structure claire – est à la base de la réussite non seulement dans les activités humaines, mais aussi dans la nature, de la plus petite échelle (les structures génétiques) à la plus grande (l'univers lui-même). Les apprenantes doivent également réfléchir à d'autres exemples. Étape 2 – Comprendre les plans de travail (25 min) À l'aide du plan de travail authentique de Teens2Queens, les apprenantes identifient les éléments clés d'un plan de travail, notamment les activités, les responsabilités, les échéances, les indicateurs de progrès et les livrables. Le formateur explique comment les plans de travail facilitent la coordination, le suivi et la communication au sein des projets. Étape 3 – Élaboration d'un plan de travail personnel (80 min) En équipe, les apprenantes planifient une fête d'anniversaire sur six mois à l'aide du <i>plan de travail et du calendrier</i> fournis (pages 8 et 9 du PPT). Elles définissent les activités, attribuent les responsabilités, estiment les ressources et le budget, puis présentent leurs plans de travail pour discussion et comparaison. Bien que ces plans soient fictifs, ils doivent être élaborés de la manière la plus réaliste possible. Les apprenantes sont encouragées à utiliser les outils présentés dans les unités 3.2 et 3.4 pour mener à bien cet exercice.
	Auto-apprentissage (1 h) Étape 1 – Tirer les leçons de l'échec (60 min) Les apprenantes regardent la vidéo sur le navire de guerre suédois <i>Vasa</i> et répondent aux questions de réflexion. Si possible, elles devraient ensuite discuter de la manière dont une mauvaise planification, l'évolution des exigences et l'absence de gestion des risques peuvent entraîner l'échec de projets, et comment une bonne gestion de projet peut éviter de rencontrer des problèmes similaires.
	Activité sociale (2 h) Étape 1 – Concevoir un véritable micro-projet (100 min) En équipe et avec l'aide de leur tuteur/formateur, les apprenantes élaborent une première ébauche d'un véritable micro-projet visant à promouvoir la citoyenneté européenne et les valeurs européennes selon leur propre point de vue. À l'aide de la fiche de planification de projet, elles définissent les objectifs, les activités, le calendrier, les ressources, les responsabilités et les partenaires externes. Étape 2 – Présentation et sélection des projets (20 min) Méthode : chaque équipe présente son projet au groupe. Ensemble, les apprenantes discutent des propositions et sélectionnent le projet à mettre en œuvre. Cette activité marque le point de départ de la planification et de la mise en œuvre de projets concrets qui seront développés et menés à bien de manière autonome par les apprenantes, avec les conseils et le soutien de leurs mentors. Le projet retenu bénéficiera d'un budget pouvant aller jusqu'à 2 000 €, sera mis en œuvre sur le terrain sur une durée de 3 à 4 mois, et deux ou trois membres de l'équipe auront l'occasion de présenter les résultats au partenariat international Teens2Queens ainsi qu'à un groupe de décideurs politiques de l'UE à Bruxelles (février 2027).

Formation autour des compétences transversales, citoyennes et entrepreneuriales

PROGRAMME


**Teens2
Queens**

